



ALLOCUTION

PRONONCÉE PAR

**SON NEXCELLENCE DR. STERGOMENA L. TAX
SECRETARE EXECUTIVE DE LA SADC**

À L'OCCASION DE

**L'OUVERTURE OFFICIELLE DE LA RÉUNION CONJOINTE
DES MINISTRES SADC DE LA SANTÉ ET DU VIH ET SIDA**

07 NOVEMBRE 2019

**DAR ES SALAAM,
RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE**

Excellence, *Mama Samia Suluhu Suluhu Hassan*, Vice-présidente de la République-Unie de Tanzanie ;

Palamagamba John Aidan Mwaluko Kabudi, Ministre des affaires étrangères et de la coopération est-africaine de la République-Unie de Tanzanie et Président du Conseil des ministres de la SADC ;

L'honorable Umy Mwalimu, Ministre de la santé, du développement communautaire, de l'égalité des sexes, des personnes âgées et des enfants de la République-Unie de Tanzanie, et Président du Comité sectoriel des ministres responsables de la santé et du VIH et du sida de la SADC ;

Mesdames et Messieurs les Ministres responsables de la Santé et du VIH et Sida ;

Dr Zainab Chaula, Secrétaire permanent, Ministère de la santé, du développement communautaire, de l'égalité des sexes, des personnes âgées et des enfants de la République-Unie de Tanzanie, et Président des hauts fonctionnaires du Comité sectoriel des ministres responsables de la santé et du VIH et du sida de la SADC ;

Dr Matshidiso Moeti, Directeur régional du Bureau régional de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour l'Afrique ;

Haut fonctionnaires du gouvernement

Partenaires de développement et invités ;

Nos partenaires des médias ;

Distingués délégués,

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un grand honneur de prononcer cette allocution devant vous en ce jour. Permettez-moi tout d'abord de remercier le Gouvernement et le peuple de la République-Unie de Tanzanie pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qui nous a été réservé depuis notre arrivée à Dar es-Salaam et pour les excellentes installations mises à notre disposition pour le bon déroulement de nos réunions.

Au nom du Secrétariat de la SADC, je voudrais vous remercier tout particulièrement Excellence, *Mama Samia Suluhu Hassan*, Vice-Présidente de la République-Unie de Tanzanie, d'avoir trouvé le temps, malgré votre emploi du temps chargé, d'honorer cette séance combien importante. Merci Excellence !

Permettez-moi également de vous remercier, Mesdames et Messieurs les Ministres, d'avoir pris le temps d'assister à cette réunion, c'est un témoignage de votre engagement personnel et collectif en faveur de la promotion de la santé et de l'amélioration de la qualité de vie de

nos populations dans la région SADC. La réunion d'aujourd'hui offre une autre occasion de faire le point sur nos efforts régionaux dans les domaines de la santé et, ce faisant, dans la consolidation des acquis, d'identifier les défis et de proposer des solutions en vue de les relever.

Excellence ;

Excellences Ministres ;

Notre organisation s'efforce d'atteindre un avenir commun où le bien-être économique, l'amélioration du niveau et de la qualité de vie, entre autres, sont garantis. Nous ne pouvons, bien sûr, atteindre cet avenir commun sans une population en bonne santé. Il est encourageant de constater que la région de la SADC continue de faire des progrès constants vers la réalisation de la santé et du bien-être des peuples de l'Afrique australe. Par ailleurs, la région a obtenu d'importants succès dans la mise en place et le renforcement des systèmes nationaux de santé et dans la lutte contre les principales maladies présentant un risque pour la santé publique. En conséquence, la SADC a constamment observé une baisse lente mais constante de l'incidence et de la mortalité dues à des maladies telles que le Sida, le paludisme et la tuberculose.

En outre, la SADC a noté que les interventions antipaludiques des États Membres se sont considérablement intensifiées en vue d'une couverture universelle. Il en a résulté une réduction substantielle de la mortalité attribuée à la maladie infectieuse. Cependant, ce qui est très préoccupant, c'est que les progrès semblent avoir stagné au cours des trois dernières années, ce qui a exposé la majorité de la population de la région au risque de contracter le paludisme. Déployons nos efforts afin de soutenir et de consolider les gains que nous avons réalisés jusqu'à présent. Nous encourageons nos partenaires à continuer de soutenir ces domaines et à les considérer comme « les priorités des priorités ». Nous nous attaquons à d'autres problèmes de santé, mais ne perdons pas de vue la lutte contre la tuberculose, le paludisme et le VIH et le sida.

J'ai eu l'honneur de rencontrer l'honorable Chitalu Chilufya, ministre de la santé de la République de Zambie, qui était accompagné de l'honorable Juliet Kavetuna, Vice-ministre de la santé et des services sociaux de la République de Namibie, et de la délégation des Huit (E8) à Gaborone la semaine dernière et nous avons décidé de travailler ensemble avec détermination en vue de contrôler et combattre la malaria. Au cours de la réunion, j'ai été informé des progrès réalisés par l'E8 dans la réduction de la mortalité due au paludisme. Permettez-moi de féliciter le groupe E8 pour sa clairvoyance et les progrès qu'il n'a cessé d'accomplir. Au cours de la réunion, nous avons convenu de la nécessité de revitaliser l'E8, conformément à votre décision de 2009 de créer un sous-comité sur l'élimination du paludisme chargé de superviser à la fois l'élimination et le contrôle du paludisme dans la région SADC. Il est donc important que ces efforts soient déployés en cascade en vue de couvrir l'ensemble de la région de la SADC et ce, dans l'esprit de la Déclaration de Windhoek sur l'élimination du

paludisme dans la région de la SADC, adoptée par le Sommet de la SADC en août 2018 en Namibie.

Bien que le paludisme demeure une priorité dans notre région, les ressources pour lutter contre cette maladie infectieuse ont diminué. Il est donc important de trouver des moyens novateurs de financer la lutte et l'élimination du paludisme. Permettez-moi de féliciter Sa Majesté le Roi Mswati III d'Eswatini et Son Excellence Edgar Chagwa Lungu de Zambie pour la création de leur Fonds national de lutte contre le paludisme en mai et juin 2019 respectivement afin de mobiliser des ressources nationales pour lutter contre le paludisme, en associant de nombreux acteurs, notamment le grand public, le secteur privé et les partenaires de coopération. Soutenons tous ces efforts d'innovation.

Il est également encourageant de noter que le Royaume d'Eswatini, ainsi que les Républiques du Mozambique et de la Zambie, comptent parmi les quelques pays du continent qui ont mis en place des Conseils de lutte contre le paludisme chargés de guider leurs interventions nationales respectives. Il est donc important que nous tous, États et individus, maintenions l'élan en vue d'éliminer le paludisme conformément à la devise « **Zéro paludisme commence par moi** », ainsi que pour réduire l'incidence des autres maladies et parvenir à une couverture sanitaire universelle. Cela sera conforme aux plans stratégiques de la SADC, en particulier le Plan stratégique indicatif de développement régional (2015-2020), qui souligne l'importance de la santé pour la réalisation de la vision de la SADC. La santé et le bien-être de notre population sont d'une importance capitale pour la croissance économique et la prospérité de la région.

Excellence ;

Excellences Ministres ;

La Déclaration de Maseru sur la lutte contre le VIH et le sida de 2003 demeure notre cadre directeur pour la riposte régionale au VIH et au sida. Il est également important de souligner que de nombreux États membres de la SADC ont fixé des objectifs clairs pour mettre fin au paludisme et que presque tous se sont engagés à mettre fin à la tuberculose et au VIH et au sida à l'horizon 2030. Pour atteindre ces objectifs, nous devons accélérer l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action nationaux et régionaux, qui doivent être soutenus par des engagements et des plans durables de financement de la santé.

Nous ne pouvons pas parvenir à un financement durable pour le secteur de la santé si nous continuons à trop compter sur le financement des bailleurs de fonds. Face à l'enthousiasme sans cesse décroissant de bailleurs de fonds et à la diminution du financement, je souhaite donc appeler tous les États Membres à continuer d'explorer des sources de financement nationales novatrices en vue de financer les interventions dans le domaine de la santé.

Excellence ;

Excellences Ministres ;

Bien que des progrès notables soient enregistrés, la région continue d'enregistrer une forte proportion d'enfants souffrant de malnutrition. Cela inclut un triple fardeau de malnutrition, c'est-à-dire de suralimentation et de sous-alimentation, ainsi que de carences en micronutriments. Si ces problèmes ne sont pas réglés d'urgence, cela risque de compromettre nos efforts collectifs pour atteindre les objectifs stratégiques définis dans le Plan de développement stratégique indicatif régional et la Stratégie de sécurité alimentaire et nutritionnelle de la SADC (2015-2025). La malnutrition, si elle n'est pas combattue de manière décisive, ralentira les efforts de transformation économique dans la région, les ressources initialement réservées au développement économique étant détournées pour faire face aux effets de la malnutrition.

Excellence ;

Excellences Ministres ;

Avant de conclure, permettez-moi de saluer nos chefs d'État et de gouvernement pour l'adoption de la Déclaration politique mondiale sur la couverture universelle de la santé lors de la récente réunion de haut niveau des Nations Unies sur la couverture universelle de la santé qui s'est tenue le 23 septembre 2019, en marge de la 74^e Session de l'Assemblée générale des Nations Unies. La déclaration politique a été décrite, par le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, comme étant « l'accord le plus complet jamais conclu en matière de santé mondiale ». Il nous incombe donc de veiller à ce que la Déclaration soit appliquée dans l'intérêt de la population de la SADC.

L'un des aspects les plus importants de la réalisation de la couverture maladie universelle est la nécessité pour les États membres de la SADC de veiller à ce que, tout en fournissant des services de santé de qualité, la charge des dépenses élevées en soins de santé soit également réduite au minimum. Sans cette considération cruciale, il y a un risque que les coûts élevés d'accès aux soins de santé engendrent potentiellement un nombre croissant de notre population dans la pauvreté en raison des coûts exorbitants des soins de santé, ce qui entravera davantage la réalisation de la SADC que nous voulons, où le bien-être économique, les niveaux et la qualité de vie, entre autres, sont garantis.

Excellence ;

Excellences Ministres ;

Pour conclure, permettez-moi de remercier les hauts fonctionnaires de votre Comité sectoriel pour le travail acharné qu'ils ont accompli dans la préparation de votre réunion, sous la direction compétente de sa Présidente, Mme Zainab Chaula, Secrétaire permanente au Ministère tanzanien de la santé, du développement communautaire, de l'égalité des sexes, des personnes âgées et des enfants des Nations Unies. Je suis convaincu que les excellents

préparatifs faciliteront le bon déroulement de votre réunion. Permettez-moi également de profiter de l'occasion pour remercier nos partenaires pour leur soutien continu et pour avoir pris le temps d'être parmi nous aujourd'hui.

Sur ce, permettez-moi de souhaiter à votre Comité sectoriel des délibérations fructueuses.

Merci beaucoup !